



Jeunes en alternance

dans le non-marchand

Brochure du·de la jeune



Construisons ensemble l'emploi de demain !

C'est quoi la formation en alternance ?

La formation en alternance : apprendre en travaillant !

Si tu as **entre 15 et 25 ans**, la **formation en alternance** te permet d'**apprendre un métier tout en travaillant**.

Ce parcours combine :

- **Des cours théoriques** en centre de formation (CEFA, EFP ou IFAPME)
- **Une formation pratique** en entreprise

Comment ça fonctionne ?

- **En centre de formation** : 1 à 2 jours par semaine, tu suis des cours pour acquérir des connaissances théoriques et techniques de ton futur métier.
- **En entreprise (temps de travail selon le type de contrat et la formation)** : tu travailles aux côtés de professionnel·le·s qui t'accompagnent et te forment directement sur le terrain.



Quels diplômes peux-tu obtenir ?

🏆 En CEFA : Les mêmes diplômes que dans l'enseignement classique (CESS, Certification et Qualification).

🏆 À l'IFAPME/EFP : Certificats d'apprentissage, de qualification et de formation de chef d'entreprise.

Quel type de contrat ?

En fonction de ton secteur et de ta formation, tu pourras signer :

- Un contrat de travail ou
- Un contrat en alternance ou
- Une convention de stage

💰 **Dans tous les cas, tu seras rémunéré-e pendant ta formation pour apprendre un métier !**



Qu'est-ce que le projet "Jeunes en alternance" dans le Non-marchand ?

Pour effectuer la partie pratique de ta formation, tu dois signer un "contrat" chez un employeur.

Grâce au projet **"Jeunes en alternance"**, ton employeur peut **bénéficier d'un soutien financier** tout au long de ta formation pratique dans son institution.

➡ **Cela peut être un vrai atout de le mentionner quand tu recherches un stage dans une de nos institutions !**

⚠ Seuls certains employeurs ont accès aux aides du projet "Jeunes en alternance". Ces institutions sont identifiables par leur catégorie "CP" (voir page suivante).

Ces employeurs potentiels du Non-marchand peuvent découvrir toutes les infos sur le projet et nos financements ici :



www.alternancedanslenonmarchand.be

Pourquoi choisir une formation en alternance dans le Non-marchand ?

Le Non-marchand, ce sont des secteurs tournés vers l'humain, des métiers utiles et valorisants ! Des soins à l'action sociale, de l'éducation à l'environnement, tu y trouveras du sens et un impact réel.

Concrètement, tu pourrais apprendre un métier dans :

- ✓ **Les hôpitaux privés CP 330.01.10** (pas les hôpitaux publics)
- ✓ **Les maisons de repos et de soins privées CP 330.01.20** (pas les maisons de repos liées à un CPAS ou une intercommunale)
- ✓ **Les établissements et services de santé, asbl des CP 330.01.52-54-55, 330.02, 330.04 (indice ONSS 422-522-722-735), comme :**
 - Habitations Protégées
 - Maisons médicales
 - Services du Sang (Croix-Rouge)
 - Etablissements et services de santé bicommunautaires
 - Polycliniques rattachées à une mutualité (asbl)
 - Services externes de prévention et de protection au travail
- ✓ **Les établissements d'éducation et d'hébergement bicommunautaires et fédéraux, CP 319 (indice ONSS 462) :**
Centre d'accueil d'urgence, centre d'asile, AIS (agence immobilière sociale)...
- ✓ **Les institutions de l'auxiliaire non marchand, CP 337 (indices ONSS : 139 et 032) dans des domaines tels que :**
Services sociaux, Culture & arts, ALE, Fonds de pension, Enseignement & développement, Bien-être animal, Environnement, Médical & psy, Sciences, technologies, etc.

Tu ne sais pas si une structure entre dans ces catégories ?

💡 Demande-nous, on t'aide à vérifier !

Quels métiers pourrais-tu apprendre ?

- ✓ Aide-soignant·e
- ✓ Aide-familial·e
- ✓ Aide-logistique en collectivité ou en milieu hospitalier
- ✓ Collaborateur·rice administratif·ve
- ✓ Métiers du digital (marketing digital, maintenance informatique...)
- ✓ Assistant·e en soins animaliers
- ✓ Agent·e d'éducation
- ✓ Maintenance technique (électricien·ne, chauffagiste...)
- ✓ Ouvrier·ère d'entretien du bâtiment
- ✓ Jardinier·ère
- ✓ Cuisinier·ère de collectivité
- ✓ Commis·e de cuisine de collectivité

🎯 Cette liste n'est pas limitée, il existe aussi d'autres métiers !

Tu veux te former à un métier qui a du sens ?

Tu veux faire la différence dans des secteurs utiles à toute la société ?

Tu veux évoluer dans un environnement où ton travail a un vrai impact ?

👉 L'alternance dans le non-marchand est fait pour toi !

Par où commencer ?

● Étape 1 : Choisis ta formation

Inscris-toi dans un centre de formation :

🔍 Découvre les formations ici :

- CEFA : <https://enseignementqualifiant.be/>
- IFAPME (Wallonie) : <https://www.ifapme.be/formations>
- EFP (Bruxelles) : <https://www.efp.be/formations>

● Étape 2 : Cherche un lieu de stage

Lors de ta recherche dans les secteurs listés page 5, mentionne le projet “Jeunes en alternance” à ton employeur potentiel. Cela peut l’encourager à t’engager !

● Besoin d’un coup de pouce ?

Tu veux en savoir plus ? Tu ne sais pas comment t’y prendre ?

Besoin d’aide pour trouver une formation ou un lieu de stage ?

Contacte **Souhade El Mehdaoui**

Responsable projet Jeunes en alternance

☎ 02 227 59 81

@ alternance@fe-bi.org

www.alternancedanslenonmarchand.be



Jeunes en alternance

dans le non-marchand

Souhade El Mehdaoui

Responsable projet Jeunes en alternance

☎ 02 227 59 81

@alternance@fe-bi.org

www.alternancedanslenonmarchand.be

